

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 13 février 2025**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	09
- votants	09

Date de convocation : 07/02/2025

Date d'affichage : 07/02/2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le treize février avril deux mil vingt-cinq à 18 h 40.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – RENARD Brigitte - PERRIN Marie-Josèphe  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien  
COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent -

Absent excusé : Monsieur VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Madame RENARD Brigitte

**OBJET : Compte de Gestion 2024 – M57 Commune**

Le Compte de Gestion M57-Commune la Trésorerie de Pierrelatte **pour l'exercice 2024** se résume comme suit :

- Résultat de fonctionnement	:	+ 46 405,85 € ( <i>excédent</i> )
- Résultat d'investissement	:	- 310 242,84 € ( <i>déficit</i> )
- Résultat total	:	- 263 836,99 € ( <i>déficit</i> )

Le Maire explique au Conseil Municipal que le déficit d'investissement est dû au non-paiement des subventions en 2024 pour les travaux de la traverse du village. Les paiements étaient gelés fin 2024 tant que le Budget de l'Etat n'était pas voté.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2024 de la Commune (M57) de la Trésorerie de Pierrelatte.**

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Maire,**  
**Jean-Bernard CHARPENEL**

